

**Allocution de M. Mohammed BENJELLOUN,**

**Inspecteur Général du Ministère Délégué auprès du Ministre de  
l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie  
Numérique Chargé du Commerce Extérieur**

et

**Président du Collège des Inspecteurs Généraux des Ministères**

\*\*\*

**Session d'ouverture du séminaire de Formation sur les  
méthodes d'enquête administrative liées à des affaires de  
corruption organisé par le Conseil de l'Europe**

\*\*\*

**16-17 Octobre 2014  
Hôtel Tour Hassan  
26, rue Chellah Rabat  
Rabat, Maroc**

**Monsieur le Secrétaire Général de l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption**

**Monsieur le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe**

**Chers consœurs et confrères,**

**Chers collègues,**

Au nom des membres du Collège des Inspecteurs Généraux des Ministères et des staffs des Inspections Générales des Ministères ici présents, je tiens à présenter mes vifs remerciements à l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption pour l'invitation qui nous a été adressée en vue de la participation à cette rencontre ainsi que pour toutes les actions déployées visant à renforcer les compétences des Inspections Générales des Ministères.

Soyez certain, M. le Secrétaire Général, que ces actions permettent de mieux accomplir nos missions, notamment celles liées à la moralisation de l'Administration en vue d'y prévenir et de lutter contre la corruption.

Mes sincères remerciements s'adressent au Conseil de l'Europe pour les actions de coopération fournies en faveur du Maroc de manière générale et des Inspections Générales des Ministères de manière particulière.

Ces actions sont à même de permettre de profiter du cumul de l'expérience acquise au fil des années par les démocraties européennes, dans un contexte des relations bilatérales marqué par l'octroi d'un statut avancé du Royaume auprès de l'Union Européenne dans les domaines politique, économique et social et ce, depuis exactement six années.

Nous sommes aussi intéressé par l'expérience plus récente de certains membres de l'Union Européenne dont le passé récent peut être comparé au présent du Maroc qui est entré de plain-pied depuis quelques années dans une ère nouvelle, où la bonne gouvernance est érigée parmi les fondements de l'Etat , au même pied d'égalité que la « pluralité » et la « participation ».

Ces choix fondamentaux issus d'un processus historique initié par le Discours Royal du 9 mars 2011 et couronné par l'adoption d'une nouvelle constitution dont la déclinaison a été initiée par un programme gouvernemental qui a érigé la bonne gouvernance parmi ses priorités.

Plus récemment, le Discours de **Sa Majesté le Roi Mohammed VI**, adressé à la Nation le mercredi 20 août 2014 à l'occasion du 61ème anniversaire de la Révolution du Roi et du Peuple, souligne que « ... la bonne gouvernance est la clé de réussite de toute réforme. Elle est essentielle à la réalisation des objectifs de toute stratégie. »

Cette volonté exprimée au plus haut niveau de l'Etat d'améliorer la bonne gouvernance nous pousse à nous intéresser davantage à l'expérience, ou plutôt aux expériences européennes puisque, si j'ai bien compris, il y'en a plusieurs. Mais celles-ci convergent toutes vers les mêmes objectifs de transparence, de probité et d'égalité des chances de tous les usagers de l'Administration dans l'utilisation des services offerts par cette dernière.

### **Mesdames et Messieurs,**

Aujourd'hui, le Collège des Inspecteurs Généraux des Ministères est représenté par 21 participants, dont 6 inspecteurs généraux. Les participants sont issus de 12 départements ministériels différents.

La qualité et le nombre de cette participation révèle, si besoin est, l'importance accordée à la formation par notre collège, et les raisons en sont évidentes.

Jean Bodin n'a-t-il pas écrit en 1577 déjà que « il n'y a de richesse, ni force que d'hommes ».

Pour toutes ces raisons, le Collège a soumis une demande d'appui au Conseil de l'Europe pour l'accompagnement en termes de formation pour l'année 2015.

En souhaitant que cette demande rencontre des échos favorables, nous sommes convaincus de la nécessité de raffermir les liens entre le Collège des Inspecteurs Généraux des Ministères et l'Instance Centrale de Prévention de la Corruption d'une part et entre le collège et le Conseil de l'Europe d'autre part, autour d'une collaboration et d'une coopération de plus en plus riche, en faveur du développement de notre pays.

Je souhaite à toutes et à tous un très bon séminaire et merci pour votre attention.